

BUREAUX: RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing:
Trois mois... 12 f.
Six mois... 23
Un an... 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT: J. MEBOUX

Le Nord de la France:
Trois mois... 12 f.
Six mois... 23
Un an... 44

ANNONCES: 15 centimes la ligne.
RÉCLAMES: 25 centimes.
— On traite à forfait. —

ROUBAIX, 19 MARS 1871

Dépêches télégraphiques

Service particulier du Journal de Roubaix.

Paris, 17 mars.

Le conseil des ministres s'assemble aujourd'hui à Versailles. Il s'occupera surtout de la nomination des préfets. On s'occupe sérieusement aussi de la réorganisation du conseil municipal de Paris.

M. Dufaure étudie les réformes de la magistrature et s'occupe actuellement des juges de paix, dont on étendrait les attributions en soumettant leurs nominations à des règles défiant tout arbitraire.

Plus de 600 ateliers sont réouverts à Paris.

Le Gaulois dit que N. Casimir Perrier n'a pas accepté la préfecture de la Seine.

Le même journal assure que des pourparlers sont engagés entre le gouvernement et des banquiers et négociants hollandais, qui seraient disposés à offrir 2 milliards à la France.

Immédiatement après la levée du siège de Paris, plusieurs députations des chambres de commerce de Mulhouse et de Strasbourg sont parties pour Paris, Bordeaux et Berlin, afin de demander au gouvernement français l'autorisation d'expédier leurs produits en France avec franchise de droits pendant un temps donné, les fabricants alsaciens ayant continué de faire travailler les ouvriers pendant la guerre. Ils ont en magasin un stock de huit mois de marchandises, spécialement fabriquées pour la France.

Le président de la chambre de commerce de Strasbourg annonce que la députation a reçu le meilleur accueil de M. Jules Favre, qui a promis d'appuyer leur demande au Congrès de Bruxelles.

Paris, 17 mars.

L'armée de Paris s'organise rapidement. La plupart des régiments seront armés demain.

Plusieurs journaux croient que l'autorité va prendre des mesures énergiques contre les meneurs de Montmartre.

M. Victor Hugo arrivera demain avec le corps de Charles Hugo. Ses amis l'attendent au chemin de fer.

Le maréchal Mac-Mahon a exprimé la résolution de rentrer dans la vie privée. Il est prêt à donner tout appui possible au gouvernement.

On s'occupe activement de la loi sur la marine marchande.

Paris, 17 mars.

Le prince Frédéric a passé, le 13 mars, à Amiens, une revue de 40,000 hommes. La population a imité l'attitude de Paris.

A Rouen, toutes les maisons sont fermées.

La population s'absente. Répondant aux journaux Allemands, le Journal des Débats dit: « S'ils veulent que les sentiments de la France se modifient à l'égard des Allemands qui rentrent en France, qu'ils rappellent d'abord leurs soldats au respect des lois. »

Le même journal, en parlant des Allemands revenant en France, dit: « Après la conclusion de la paix, ils doivent être considérés légalement comme tous les autres étrangers. Mais s'ils ne comprennent pas eux-mêmes qu'ils ne doivent pas revenir, nous avons le droit comme citoyens de les exclure de toute société française. »

Le Journal officiel dit qu'un épouvantable accident est arrivé, hier matin, à Chambéry, où l'atelier des cartouches a sauté. Il y a eu 18 morts et 40 blessés.

Londres, 17 mars.

La Chambre des communes a continué la discussion de la réorganisation de l'armée.

Sir J. Hay, répondant à M. Disraeli, dit que les événements récents exigent quelque chose de plus que l'abolition des grades. Il ajoute que le bill n'améliore pas l'armée et n'augmente pas la réserve. Cependant, il appuie le bill, espérant qu'il sera complété en Comité.

M. Gladstone s'oppose à l'amendement de M. Lindsay. Il préfère que le service ne soit que de courte durée. Il défend le bill, il dit que le gouvernement n'a en vue qu'un objet, celui de rendre l'armée anglaise parfaite et forte.

M. Lindsay retire son amendement. Le bill est lu pour la seconde fois.

Berlin, 17 mars.

La Gazette de la Croix, parlant des persécutions.

« Comme le gouvernement français paraît bien disposé, mais pas assez fort pour protéger les Allemands qui retournent à Paris, on se posera, du côté de l'Allemagne, la question de savoir si, dans le cas où les Français n'arrêteraient pas promptement ces mesures en opposition avec le droit des peuples, on ne devrait pas arrêter le départ des troupes allemandes du voisinage de Paris, et si on ne devrait pas de nouveau occuper cette ville et obtenir alors l'extradition et la punition des instigateurs et des turbulents de la presse. »

Le Norddeutsche Allgemeine Zeitung dit que les plénipotentiaires pour la conclusion de la paix définitive se réuniront très-prochainement à Bruxelles.

Berlin, 17 mars.

L'empereur est arrivé à 5 heures (5). Il était accompagné du prince Royal, du prince Charles, de M. de Moltke et des autres généraux et officiers du grand quartier général.

L'impératrice, la grande duchesse de Bade, les princesses et le prince Guillaume (fils du prince royal) étaient allés à la rencontre de S. M. jusqu'à la station de Wildpark, près de Potsdam.

A la gare de Berlin, se trouvaient la reine douairière, le grand-duc de Bade,

les princes Alexandre, Georges, et les membres du ministère. L'empereur a embrassé d'abord la reine douairière puis tous les autres membres de la famille royale.

HAVAS.

Cassel, 17 mars.

Le départ de Napoléon de Wilhelmshöhe est fixé à dimanche après-midi. Il se rendra d'abord par un train spécial à Francfort.

S'il faut s'en rapporter aux renseignements que nous donnent les correspondances datées d'hier, il y aurait eu à Paris des troubles assez graves par suite desquels le gouvernement a cru devoir adresser à la population la proclamation suivante:

HABITANTS DE PARIS,

Nous nous adressons encore à vous, à votre raison et à votre patriotisme, et nous espérons que nous serons écoutés.

Vous, grande cité, qui ne pouvez vivre que par l'ordre, est profondément troublée dans quelques quartiers; et le trouble de ces quartiers, sans se propager dans les autres, suffit cependant pour empêcher le retour du travail et de l'aisance.

Depuis quelque temps, des hommes mal intentionnés, sous prétexte de résister aux Prussiens, qui ne sont plus dans vos murs, se sont constitués les maîtres d'une partie de la ville, y ont élevé des retranchements, et maintiennent la garde, vous forcent à la monter avec eux, par ordre d'un comité occulte qui prétend commander seul à une partie de la garde nationale, méconnaissant ainsi l'autorité du général d'Aurelle, si digne d'être à votre tête, et veut former un gouvernement en opposition au gouvernement légal, institué par le suffrage universel.

Ces hommes qui vous ont causé déjà tant de mal, que vous avez dispersés vous-mêmes au 31 octobre, affichent la prétention de vous défendre contre les Prussiens, qui n'ont fait que paraître dans vos murs, et dont ces désordres retardent le départ définitif, braquent des canons qui, s'ils faisaient feu, ne foudroieraient que vos maisons, vos enfants et vous-mêmes; enfin, compromettent la République au lieu de la défendre, car, s'il s'établissait dans l'opinion de la France que la République est la compagnie nécessaire du désordre, la République serait perdue. Ne les croyez pas, et écoutez la vérité que nous vous disons en toute sincérité!

Le Gouvernement, institué par la Nation tout entière, aurait déjà pu reprendre ces canons dérobés à l'Etat, et qui, en ce moment, ne menacent que vous, enlever ces retranchements ridicules qui n'arrêtent que le commerce, et mettre sous la main de la justice les criminels qui ne craindraient pas de faire succéder la guerre civile à la guerre étrangère, mais il a voulu donner aux hommes trompés le temps de se séparer de ceux qui les trompent.

Dependant le temps qu'on a accordé aux hommes de bonne foi pour se séparer des hommes de mauvaise foi est pris sur votre repos, sur votre bien-être, du bien-être de la France tout entière. Il faut donc ne pas le prolonger indéfiniment. Tant que dure cet état de choses, le commerce est arrêté, vos boutiques sont désertes, les commandes qui viendraient de toutes parts sont suspendues, vos bras sont oisifs, le crédit ne renait pas, les capitaux dont le gouvernement a besoin pour délever le territoire de la présence de l'ennemi, hésitent à se présenter. Dans votre intérêt même, dans celui de votre Cité, comme dans celui de toute la France, le gouvernement est résolu à agir. Les coupables qui ont prétendu instituer un gouvernement à eux vont être livrés à la justice régulière. Les canons dérobés à l'Etat vont être rétablis dans les arsenaux et, pour exécuter cet acte urgent de justice et de raison, le gouvernement compte sur votre concours. Que les bons citoyens se séparent des mauvais; qu'ils aident à la force publique au lieu de lui résister. Ils hâteront ainsi le retour de l'aisance dans la Cité, et rendront service à la République elle-même, que le désordre ruinerait dans l'opinion de la France.

Parisiens, nous vous tenons ce langage parce que nous estimons votre bon sens, votre sagesse, votre patriotisme; mais, cet avertissement donné, vous nous approuverez de recourir à la force, car il faut à tout prix, et sans un jour de retard, que l'ordre, condition de votre bien-être, renaisse entier, immédiat, inaltérable.

Paris le 17 mars 1871.

TIERS.

Président du Conseil, chef du Pouvoir exécutif de la République.

- DUFAURE, ministre de la justice.
E. PICARD, ministre de l'intérieur.
POUYER-QUERTIER, ministre des finances.
JULES FAVRE, ministre des affaires étrangères.
Général LE FLÔ, ministre de la guerre.
Amiral POTHUAU, ministre de la marine.
JULES SIMON, ministre de l'instruction publique.
DE LARCY, ministre des travaux publics.
LAMBRECHT, ministre du commerce.

Jusqu'à ce jour, les essais de conciliation tentés par le gouvernement n'ont donc pas abouti; il fallait s'y attendre. Cette situation, en se prolongeant, empêche la vie de renaitre à Paris et en France.

La province est inquiète et mécontente, elle demande qu'on en finisse avec les chefs de l'insurrection, et elle craint que la faiblesse du gouvernement augmente encore l'audace de ceux qui ont la prétention de prolonger, par la menace d'une guerre civile, l'état de malaise et d'inquiétude qui nous est si préjudiciable.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. DU 20 MARS 1871.

— 41 —

LES DAMNÉS

DE L'INDE

PAR MERY

DEUXIEME PARTIE

XV

SUITE

— Vous avez bien des choses à me conter, sans doute, dit le comte, et moi je ne vous apporte rien de nouveau, puisque vous connaissez la mort de ce pauvre...

— Oui, dit Paul machinalement... une mort qui nous a tous attristés... mais nous sommes tous mortels; aujourd'hui

celui-ci, demain celui-là, et moi après-demain, et toujours ainsi jusqu'à la fin du monde.

Avec des phrases de ce genre, Paul ne se compromettait pas.

Le jour perça le dôme des arbres et on entendit des gammes joyeuses retentir sur le clavier des perruches dans la salle basse de l'habitation.

Ce chant du matin annonçait la reine. Le moment était solennel. Paul et Raymond ne se trouvant plus au cœur assez de courage pour supporter, en face l'un de l'autre, l'apparition d'Aurore, cherchaient dans les massifs d'ébéniers un recoin favorable où la nuit avait laissé un peu de ses ténèbres.

Elle se montrait sur le seuil de l'habitation avec une simple robe blanche serrée à la ceinture par le cordon d'un postha à menus grains. Un nœud de rubans noirs fermait les manches sur le coude, et une gaze de la même nuance couvrait les épaules et le sein.

Le comte Raymond regarda la terre comme pour la prier de s'ouvrir, et, marchant au hasard comme un homme foudroyé qui se survit à lui-même, il salua Aurore de la main sans se découvrir.

La belle veuve, en reconnaissant le comte, retint un cri de surprise et s'avança pour lui faire un accueil triste, mais affectueux. Quelques larmes descendirent sur ses joues pâles, et la main qu'elle tendit au jeune homme était glacée par le froid de l'émotion, le froid de toutes les latitudes.

Paul observait tout et gardait l'attitude respectueuse d'un courtisan au petit lever d'un royaume.

Les deux sœurs Davidson arrivèrent de suite et fort à propos.

— Mes filles, dit Aurore, je vous présente M. le comte Raymond de Clavières, un de nos meilleurs amis.

Raymond s'inclina en bégayant ces paroles confuses qui, même dans le calme du monde, accompagnent souvent une présentation.

A un regard et à un salut amical d'Aurore, Paul répondit par cette réflexion:

— Ne laissons pas trop monter le soleil. — Vous nous accompagnez, monsieur le comte? demanda Aurore.

— Avec mon camarade Paul, répondit Raymond.

— Marchons les premières, dit Aurore en prenant le bras d'Augusta et de Marie et en se plaçant au milieu; vous, permettez, messieurs?

Les deux hommes s'inclinèrent, mirent leurs carabines sur l'épaule, et suivirent de très-près. Ils essayaient de se tromper mutuellement par toute sorte d'innocents artifices; ils affectaient de regarder avec intérêt les arbres, les fleurs, le gazon, le ruisseau, le rayon, l'insecte, tous les accidents du petit chemin de la mer, et jamais un coup d'œil ne s'égarait sur le groupe divin qui marchait devant eux et donnait la vie au désert en le remplissant de grâce et d'amour.

On arriva bientôt sur le rivage, et Au-

rore ne témoigna aucune surprise en voyant le hangar à muraille de bambous. Elle se retourna et dit avec un sourire imperceptible:

— Je vous remercie; mais cela ne me surprend pas. Hier au soir, lorsque M. Vandrusen m'a conseillé de conduire mes filles à la mer, j'ai tout deviné.

Paul et Raymond s'assirent, au grand soleil, à cinquante pas des nouveaux Bains de Diane, pour surveiller la lisière du bois et faire bonne garde.

Aucun d'eux ne voulait prendre la parole le premier; ils paraissaient absorbés dans leur devoir de gardiens, ce qui leur donnait une contenance naturelle. Paul, qui cherchait une occasion de faire rompre le silence au comte, mit la main sur la détente de sa carabine et remua plusieurs fois la tête de droite à gauche, comme fait un chasseur qui voit ou croit voir poindre un gibier dans un massif ténébreux.

— Y a-t-il quelque chose là-bas? demanda le comte, dupe du retour.

— Je crois voir remuer des feuilles, dit Paul, et il n'y a pas un souffle d'air... Tenez-vous prêt comme moi.

— Mais, reprit le comte, point d'alarme inutile; n'effrayez pas, pour un gibier innocent, ces trois pauvres femmes qui nagent. Il faut faire feu s'il y a péril.

— Me prenez-vous pour un enfant, monsieur le comte? Je ne tirerai pas ma poudre à un oiseau ou une perruche; la poudre coûte cher.

— Oui, dit Raymond, lorsque le chas-

seur est calme...

— Mais je suis très-calme, moi, interrompit Paul; pourquoi serais-je agité? j'ai vu trois tigres noirs dans ma vie... Savez-vous ce que signifie vu, chez nous, en termes de chasse?

— Non. Que signifie vu?

— Il signifie tué.

— Ah! fit le comte en souriant faux.

— La comtesse Aurore sait que je suis prudent; elle m'a vu en chasse, et le gibier était plus dangereux et plus fin qu'un tigre noir, croyez-le bien.

Paul venait d'atteindre son but. Il s'agissait pour lui, à la faveur d'une heureuse transition du silence à la parole, il s'agissait de décourager le comte Raymond, en lui racontant les services miraculeux qu'il avait rendus à la belle veuve. Cette espèce de fanfaronnade, assez commune chez les natures méridionales, répugnait pourtant à Paul; mais lorsqu'il y a péril de mort, on se sert de toutes les armes de défense, et, dans l'occasion présente, c'était l'excuse du jeune colon. Il fallait écraser un rival.

— Un gibier plus dangereux et plus fin que le tigre? dit Raymond avec un accent de raillerie imperceptible.

L'oreille des amoureux ne trouve rien d'imperceptible dans la modulation d'une parole tombée de la bouche d'un rival.

— Oui, monsieur le comte, oui, monsieur! reprit Paul, tout enchanté d'avoir mené l'entretien tout naturellement sur la bonne voie.